

Le CRIWE, Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole, tient à la disposition des enseignants, particulièrement du fondamental, une documentation importante, accessible gratuitement. Une bibliothèque bien fournie est également à leur disposition.

Les enseignants peuvent y trouver des conseils précieux sur la méthodologie du wallon.

Le but du CRIWE est d'encourager les enseignants à utiliser les ressources du wallon sans pour cela les obliger à fournir des efforts de préparation supplémentaires.

Une liste de personnes-ressources

A votre demande, vous pouvez recevoir une liste de personnes extérieures à l'enseignement, maîtrisant la langue wallonne et susceptibles d'intéresser vos élèves dans un domaine qu'ils connaissent particulièrement bien.

Vous pouvez faire appel à ces personnes par l'intermédiaire du CRIWE qui vous mettra en contact avec eux pour fixer les modalités de leur participation.

Les domaines dans lesquels ils peuvent intervenir sont les plus divers et figurent sur la liste que vous recevrez.



Une équipe de répétiteurs.



Bon nombre d'entre-vous ont pris en charge, parfois depuis des années, la préparation d'élèves pour les concours de récitation wallonne organisés par le Wallon à l'Ecole.

Nous savons le travail que cela représente pour vous : choix des textes, explications, travail de mémorisation et d'interprétation.

Le CRIWE met à votre disposition une équipe de personnes capables d'aider vos élèves à la compréhension des textes et à leur interprétation.

Cette aide s'adresse à tous les enseignants, les uns surchargés par d'autres tâches, les autres doutant parfois de leur maîtrise de la langue wallonne et hésitant à inscrire leurs élèves aux concours.

Si vous désirez bénéficier de l'un ou l'autre de ces services, il vous suffit de prendre contact directement avec le CRIWE au 04/342.69.97, tous les jours ouvrables, pendant les heures de bureau.

Les origines et le développement

Dès 1934 fut créé, à Liège, le Comité du Wallon à l'école sous l'impulsion, notamment, de deux brillants wallonisants, Marcel FABRY et Robert GRAFE.

Ce Comité avait choisi la mission d'assister un certain nombre d'enseignants volontaires du primaire et du secondaire qui avaient déjà aperçu l'intérêt pédagogique d'exploiter la langue et la culture régionales dans leur classe. Les animateurs du Wallon à l'école incitaient les établissements et les maîtres à suivre cette voie. Ils organisaient des activités extra-scolaires sous forme de concours de diction et de récitation wallonnes, d'illustration de proverbes wallons, etc. Ils se préoccupèrent bientôt de rassembler des textes, poésie et prose, de qualité et spécialement adaptés aux enfants et aux adolescents. Le modèle de genre est sûrement les Lectures Wallonnes de Robert Grafé (P. Gothier, 1959).

En octobre 1980, dans le cadre des manifestations du Millénaire de la Principauté de Liège, à l'Ecole Normale de la Ville de Liège, eut lieu un colloque concernant le Wallon à l'école, destiné à faire le bilan d'une action et à tracer les voies d'avenir. Cette réunion rassemblait des spécialistes et des praticiens issus de toute la Wallonie.

Au terme des communications, des témoignages et des échanges, il fut notamment décidé de fonder à Liège un Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole, le CRIWE. Celui-ci constitua d'abord un département de l'Institut d'enseignement supérieur pédagogique (Ecole normale). Il devint bientôt un service de l'Echevinat de l'Instruction publique de la Ville de Liège, qui prit en charge son hébergement et y détacha un de ses fonctionnaires.

En 1981, une asbl fut créée, sous le même titre. Elle avait pour vocations principales de définir la politique, les stratégies et le programme du CRIWE et d'assumer la gestion financière des actions et des productions. Elle rassemble toutes les personnes-ressources dans les divers domaines de son activité.

C'est sous l'impulsion du CRIWE qu'il existe actuellement un organisme du même type dans chaque province wallonne. La coordination des Centres se réalise au sein de la Commission de l'enseignement de l'Union Culturelle Wallonne.



L'un des colloques ultérieurs, celui de 1986, réunit des spécialistes de plusieurs pays et régions. Il suscita la fondation de L'Association Internationale pour l'utilisation des langues régionales et des nationalités à l'école (SCOLARE). Cette association a déjà organisé plusieurs congrès, notamment à Monaco, à Rome et à Liège.

Les objectifs

Les objectifs du CRIWE se sont progressivement élargis au gré des opportunités, des nécessités et des sollicitations.

Voici les principaux :

- l'appui aux Comités du wallon à l'école, en fournissant une structure d'organisation et en offrant des récompenses;
- la constitution d'une bibliothèque et d'un centre de documentation;
- l'aide aux enseignants dans leur action pédagogique;
- l'accueil des chercheurs et des étudiants;
- le développement de la recherche en matière de méthodologie des langues et des cultures régionales;
- la réalisation de sessions de formation continuée pour les enseignants qui recourent au wallon;
- l'incitation à la création d'une unité de formation en langue et culture wallonnes dans les instituts de formation;
- l'organisation de cours publics d'apprentissage ou de perfectionnement en langue et en culture wallonnes;
- l'élaboration et la publication de documents et d'outils pédagogiques.

La recherche

Des colloques et des journées d'étude ont été organisés sur le thème des objectifs, des stratégies, des méthodes et des contenus en matière d'enseignement et d'exploitation de la langue et de la culture régionales.

Ces recherches furent utilisées par un groupe de travail constitué par Valmy féaux, alors Ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté française, au lendemain du vote du décret du 14/12/90, relatif aux langues régionales endogènes.

Le résultat de ces travaux fut repris par le Conseil des langues régionales endogènes qui adopta un document définitif sous le titre : Document de synthèse concernant l'intégration des langues et des cultures régionales dans le processus éducatif de la Communauté française.

Ce texte fut à son tour adopté par le Congrès de l'Union Culturelle Wallonne, à Liège, le 29/01/94 et constitue le chapitre 8 du Projet Culturel Global

Les recherches se poursuivent pour enrichir et affiner les procédures en ces matières.

Les actions et les productions

Une des actions majeures du CRIWE est d'avoir été le premier creuset où se sont élaborés les textes des deux décrets du Conseil de la Communauté française:

02/02/83 : Décret relatif à l'étude à l'école des dialectes de Wallonie;

14/12/90 : Reconnaissance institutionnelle des langues régionales endogènes.

L'Union Culturelle Wallonne prit le relais de ces travaux, négocia les textes avec les Exécutifs en place et la présentation au Conseil de la Communauté.

Le CRIWE a réalisé, en accord avec le Ministère de l'Enseignement, un ensemble de sessions de formation continuée à l'intention des enseignants qui ont choisi d'intégrer le wallon dans leur programme.

Par les arguments qu'il présente et les aides qu'il offre, il aide à généraliser la pratique du wallon auprès des maîtres.

En dehors du domaine scolaire, des cours publics d'apprentissage ou de perfectionnement en langue et en culture wallonnes sont organisés chaque année et sont suivis par un public nombreux, constitué de jeunes et de moins jeunes.

Depuis quelques années, les cours publics de langue et de littérature wallonnes, organisés par la Ville de Liège, sont placés sous l'autorité de l'Echevin de l'Instruction publique. Le CRIWE en est l'organisateur et le gestionnaire. Les cours comprennent trois degrés de formation. Le nombre des inscrits augmente chaque année.

Enfin, chaque année, l'équipe du CRIWE produit de nouveaux outils pédagogiques qui sont de plus en plus demandés.

Dans le cadre de la concertation et de la coordination des Centres au sein de la Commission de l'Union Culturelle Wallonne, ces outils sont confrontés et régulièrement adaptés dans les différentes versions du wallon, du picard ou du gaumais.

Pour favoriser la familiarité quotidienne avec la langue et les textes wallons, ainsi qu'avec les artistes de chez nous, le CRIWE publie chaque année un calendrier wallon dont l'édition est chaque fois épuisée. Actuellement, le calendrier wallon est publié par l'Union Culturelle Wallonne, avec des textes dans les versions principales du



wallon.

Les publications



dépliant.

Chaque production du CRIWE fait l'objet d'une publication qui, selon les cas, est offerte ou vendue au prix de revient.

Hélas, les publications sont souvent rapidement épuisées. Mais la liste peut être consultée au siège du Centre et il reste toujours un exemplaire de chaque édition dans la Bibliothèque-Médiathèque à la disposition des usagers.

Périodiquement, une liste des publications disponibles est insérée dans le présent

Comment atteindre et consulter le CRIWE ?

Le Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole, organisme public et pluraliste, est à la disposition de chacun.

Vous pouvez l'atteindre à son adresse:
rue Général de Gaulle, 71 4020 BRESSOUX - LIEGE
par téléphone au (0)4/342.69.97
au même numéro, vous pouvez adresser un fax
ou laisser un message sur le répondeur.

E.mail : criwe@skynet.be

Vous pouvez consulter, selon vos besoins:
l'Administrateur délégué et le personnel,
la Bibliothèque-Médiathèque
et le Centre de documentation, les spécialistes.

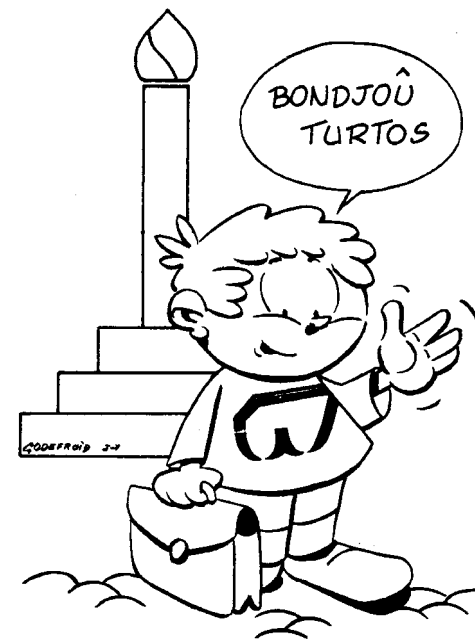


CRIWE

Centre de Recherche
et d'Information
du Wallon à l'Ecole

C.R.I.W.E.

Li Wallon è Scôle



rue Général de Gaulle, 71
4020 LIEGE - Bressoux

☎ & 📠 04/342.69.97 E.mail : criwe@win.be